



**Appel à candidature
Contrat Doctoral
à pourvoir à l'Université de Rennes 1**

Sujet de la thèse : Le consentement à l'utilisation des données personnelles : principes juridiques et effectivité technologique

Direction de thèse :

Maryline BOIZARD

Maître de conférences HDR en droit privé, à l'Université de Rennes 1

Directrice adjointe de l'IODE (UMR CNRS 6262)

et

Benoît Baudry

Chargé de recherche INRIA

Responsable de l'équipe INRIA DiverSE

Unité de recherche : IODE – Institut de l'Ouest : Droit et Europe

(UMR CNRS 6262-Université de Rennes 1)

<http://www.iode.univ-rennes1.fr>

Descriptif du contrat – Le contrat doctoral de l'Université de Rennes 1 est un contrat à durée déterminée de 3 ans, dont le salaire brut mensuel est d'environ 1 685 € par mois. Le contrat proposé ici est financé par des fonds de recherche de la région Bretagne.

Contact : Maryline Boizard (maryline.boizard@univ-rennes1.fr / tél : 06-61-38-54-54)

Compétences recherchées – Le candidat, titulaire d'un master en droit, doit être un juriste ayant une bonne maîtrise des cadres juridiques existants dans plusieurs domaines du droit (droits fondamentaux, protection des données à caractère personnel, droit des obligations notamment). Il doit également maîtriser *a minima* l'anglais afin de pouvoir exploiter certains documents de travail. Enfin, il doit avoir un intérêt manifeste

pour les technologies de l'information et de la communication et une curiosité intellectuelle lui permettant d'être ouvert aux apports des autres sciences (par exemple, la sociologie). Au regard de l'intégration dans le projet de recherche PROFILE, la réalisation de la thèse supposera une domiciliation dans la région rennaise.

Modalités de candidature et procédure de sélection

La sélection se déroulera en deux temps :

- une sélection sur dossier sur la base des candidatures adressées **au plus tard le 29 juin**. Les candidats sont invités à envoyer par courrier électronique au directeur de thèse :

a) un CV

b) un document d'une page présentant les cours suivis en Master

c) un résumé d'un travail de recherche déjà entrepris

d) une lettre succincte présentant les motivations de poursuite en doctorat

Les candidatures devront comporter en référence : Contrat doctoral « PROFILE » + Nom du candidat

Appel à candidature - Contrat Doctoral à pourvoir à l'Université de Rennes 1

- un entretien pour les candidats retenus consécutivement à la sélection sur dossier. Cet entretien aura lieu devant un jury composé de 2 ou 3 personnes. Il se déroulera à Rennes **le jeudi 7 juillet** (matin).

ÉLÉMENTS RELATIFS AU SUJET DE THÈSE

L'exploitation des données personnelles offre la clé d'accès à un marché économique très prometteur mais dont on situe encore mal les contours. Ces données sont protégées depuis de nombreuses années. La clé de voûte du dispositif de protection des données à caractère personnel réside dans le consentement de la personne au traitement de ses données, principe qui se trouve conforté par l'introduction, dans le règlement général sur la protection des données, du droit de retirer ce consentement. Mais en pratique, l'explosion de l'usage des objets connectés fragilise la protection de la personne qui peut difficilement maîtriser l'usage qui est fait de ses données. Les conditions de recueil du consentement et l'effectivité de son retrait créent l'illusion d'une protection des droits fondamentaux de la personne.

Le projet de thèse a vocation à étudier les modalités du consentement de la personne à l'utilisation de ses données et à proposer un régime de protection plus cohérent et réaliste à l'aune des contraintes juridiques et techniques qui seront identifiées.

L'objectif du projet de thèse est de construire un modèle juridique propre à offrir aux usagers la possibilité d'exprimer leur consentement au traitement de leurs données en connaissance de cause en s'appuyant sur les outils informatiques leur permettant de s'assurer que ce consentement est effectivement respecté. Le projet de thèse reposera donc sur une mise en corrélation des instruments juridiques qui peuvent être mis à la disposition des usagers pour s'opposer ou contrôler le traitement des données les concernant et des outils informatiques susceptibles de garantir l'effectivité du choix des usagers.

Une partie des questions posées par le sujet de thèse suppose un travail classique de qualification juridique permettant de définir le régime applicable tant aux objets connectés qu'aux données qu'ils permettent de collecter. Les problématiques soulevées par le projet de thèse supposent également de développer une démarche davantage prospective.

Par ailleurs, la réalisation du projet implique le respect de deux exigences méthodologiques : une veille sur les conditions générales d'utilisation proposées par les opérateurs du numérique ; une ouverture aux aspects technologiques des objets connectés ainsi qu'aux usages qui peuvent en être faits (rapprochement, d'une part, avec les sciences informatiques et l'électronique et, d'autre part, avec la sociologie).

CONTEXTE DE RÉALISATION DE LA THÈSE

Directeurs de thèse :

- **Maryline Boizard** est spécialiste de droit de la propriété industrielle et du numérique. Elle est auteur d'articles sur les problématiques de responsabilité des opérateurs Internet. Après avoir eu la responsabilité d'un contrat de recherche sur le droit à l'oubli, elle porte actuellement avec un chercheur d'INRIA, un projet pluridisciplinaire intitulé PROFILE, *Analyse et atténuation des risques liés au profilage en ligne : construction d'une approche globale à l'intersection du droit, de l'informatique et de la sociologie*.

Pour de plus amples informations, <https://iode.univ-rennes1.fr/interlocuteurs/maryline-boizard>

- **Benoît Baudry** est spécialiste en génie logiciel et diversification logicielle. Il a coordonné le projet Européen DIVERSIFY (2013-2016). Ce projet interdisciplinaire, rassemblait des écologues et des informaticiens dans le but de transférer les mécanismes d'émergence de la biodiversité dans des systèmes logiciels. Il est auteur d'articles dans les domaines du test logiciel, la diversification logicielle et la vie privée sur Internet.

Pour de plus amples informations, <http://people.rennes.inria.fr/Benoit.Baudry/>

Laboratoire de rattachement – Le doctorant sera rattaché au laboratoire IODE, laboratoire de Droit ayant le statut d'unité mixte de recherche CNRS/Université de Rennes 1 (UMR 6262) et regroupant une soixantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs et 90 doctorants.

Les recherches du doctorant se rattacheront à l'axe thématique « Responsabilité et sécurité ».

Participation du doctorant à un projet de recherche – Le doctorant intègrera l'équipe du projet de recherche :

PROFILE « *Analyse et atténuation des risques lié au profilage en ligne : construction d'une approche globale à l'intersection du droit, de l'informatique et de la sociologie* » (2016-2019), co-porté par Maryline Boizard (IODE) et Benoît Baudry (IRISA UMR INRIA 6074). Ce projet bénéficie du financement du **Labex CominLabs** (dispositif financé au titre des programmes d'investissement d'avenir). Il associe 16 chercheurs en droit, informatique et sociologie. Son objectif est d'identifier et d'analyser les comportements des usagers des TIC ainsi que les pratiques de profilage et leur impact sur les libertés et les droits fondamentaux des individus dans le but de dégager des solutions juridiques et informatiques propres à limiter les atteintes susceptibles d'être portées en droit des individus.